

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

---

**INTRODUCTION**  
**DES MOYENS D'INFORMATION**  
**DANS L'ENSEIGNEMENT**

---

**RAPPORT D'ORIENTATION PRÉSENTÉ**  
**AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

**JACQUES GONNET**

**PIERRE VANDEVOORDE**



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

---

**INTRODUCTION  
DES MOYENS D'INFORMATION  
DANS L'ENSEIGNEMENT**

---

**RAPPORT D'ORIENTATION PRÉSENTÉ  
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

**JACQUES GONNET**

**PIERRE VANDEVOORDE**

**AVRIL 1982**



Les auteurs du présent document n'ignorent pas les contradictions, les ambiguïtés d'un dossier déjà ancien. Ils se sont efforcés de les dépasser et d'aboutir à de grandes orientations concrètes de travail, proposées comme base de concertation à toutes les parties prenantes du projet.

Si l'un des buts de l'école est d'amener les jeunes à devenir des êtres responsables et libres, l'introduction pluraliste des moyens d'information dans l'enseignement constitue une pièce maîtresse de cet apprentissage.

L'enjeu vaut la peine qu'on s'y arrête.

## **AVANT-PROPOS**

**Jacques GONNET**  
chargé de Mission auprès  
du Directeur Général du CNDP

**Pierre VANDEVOORDE**  
Inspecteur Général,  
Education et Vie Scolaire

## LA SITUATION EN 1982

### OUVRIR L'ÉCOLE

L'école a longtemps vécu sur l'idée d'une formation intemporelle, à l'écart des fluctuations du monde. Mais, aujourd'hui, même ceux qui voudraient encore, non sans motif, que l'école préserve les enfants de l'agitation extérieure, attendent d'elle une préparation efficace à la vie professionnelle. Même les partisans, de plus en plus rares, d'une tour d'ivoire scolaire exigent que l'élève soit préparé à prendre d'emblée sa place dans le monde du travail, dans la société. De là, peut-être, un regard nouveau sur les moyens d'information qui apparaissent tantôt comme la clef de cette ouverture, tantôt comme un simple phénomène de mode permettant de masquer les difficultés qui assaillent l'école. Mais le seul fait qu'on souligne périodiquement la nécessité d'ouvrir l'école sur la vie révèle assez quel chemin reste à parcourir pour que l'idée devienne réalité.

Aujourd'hui encore on constate que l'on s'interroge non seulement sur la meilleure manière d'introduire les moyens d'information dans l'enseignement mais aussi, en préalable, sur l'utilité même de cette introduction.

Cette situation est le fruit d'une histoire cahotique où l'on découvre pêle-mêle enthousiasme, réticence et ambiguïté. Certes, pour être crédible, l'école doit prendre en compte le monde qui nous entoure, mais comment ? La conscience de cette nécessité – sans prétendre vouloir faire ici un exposé exhaustif – a paru se manifester plus facilement dans certaines disciplines (ainsi le couple histoire-géographie, qui relie le présent au passé) mais aucune n'est, en définitive restée à l'écart de cette démarche. Elle fut, en effet, celle d'enseignants particulièrement déterminés qui souhaitaient rompre, au moins partiellement, avec la rigidité des programmes et, sans rien renier de leurs disciplines respectives, faire craquer les cloisonnements qui les séparaient les unes des autres.

Ils ont su alors trouver une nouvelle cohérence de leur action éducative, dépassant, sans renoncer à ce qu'elle a de positif, la démarche du cours magistral ; c'est parmi eux que se comptent les véritables précurseurs et promoteurs de ce que l'on appelle la presse à l'école.

L'idée même d'introduire le journal comme outil d'information et d'expression pour l'enfant est ancienne. Dans les années 1920, en France, Célestin Freinet s'inspirant d'Ovide Decroly imaginait le fonctionnement de la classe coopérative à partir de l'imprimerie et du journal scolaire. En Pologne, Janusz Korczak organisait sa maison

de Varsovie à partir du journal écrit et fabriqué par les enfants, écho de tous les débats quotidiens sur la vie de l'orphelinat. Dans l'esprit de ces précurseurs il s'agissait bien de partir des intérêts de l'enfant pour l'amener à s'interroger sur le monde extérieur et son fonctionnement mais aussi, et cela est capital, de considérer les enfants et les adolescents comme une force de proposition dans des sociétés qui ont trop tendance à ne pas prendre en compte cette richesse potentielle.

L'université prenait aussi en compte la richesse du journal dans des disciplines nouvelles comme la sociologie de la communication, les sciences de l'information, les sciences de l'éducation ou dans des recherches de linguistique, de sémiologie, de sciences politiques, d'histoire, etc.

Sous le terme générique d' "analyses de contenus", des universitaires proposaient des méthodologies d'approche s'appliquant à des "discours" (contenus et contenant) très diversifiés.

Toutes ces démarches ont rencontré auprès des partenaires naturels de telles actions, les journalistes, un accueil de plus en plus favorable. Dans les années 1965 l'Association Presse Information Jeunesse (APIJ), par exemple, inscrivait l'introduction des moyens d'information dans l'enseignement comme un de ses objectifs prioritaires. Au colloque de Rennes, en 1971, cette association, qui regroupait des journalistes de toutes tendances, proposait une charte de la presse à l'école.

De son côté, répondant en cela aux demandes du terrain (notamment des associations des professeurs de français, d'histoire-géographie, langues vivantes...) le ministre de l'Éducation nationale s'engageait par des déclarations de principe à plusieurs reprises (lettre d'instruction, en 1976, du ministre René Haby à l'Inspection Générale). Dans les mêmes années la profession de la presse s'organisait en associations, lesquelles regroupent désormais l'ensemble des journaux de la presse écrite, pour promouvoir cette introduction du journal dans l'enseignement.

Mais comment bénéficier aujourd'hui de l'expérience de celles et ceux qui depuis tant d'années ont pratiqué dans leurs classes l'introduction de la presse ?

Une constatation s'impose sur la dimension et le prolongement de cette action : il ne faudrait pas croire que l'assouplissement des programmes scolaires, que l'ouverture des classes aux médias, feront se passionner brusquement et durablement les élèves. Après le court moment d'excitation que suscitera l'apparition de cet élément insolite, les médias feront vite partie du décor, de la vie quotidienne.

L'essentiel reste la possibilité qu'on donnera aux jeunes d'exercer une responsabilité propre. C'est souligner l'importance, dans cette problématique, du lien à établir entre la presse à l'école et les techniques d'expression, de communication et d'échange. Les enfants, les adolescents qui s'expriment par le texte imprimé, le dessin, les techniques audiovisuelles ne portent plus sur les médias un simple regard de consommateurs. Ils pénètrent de l'autre côté de l'écran. Ils s'intéressent non seulement au contenu mais à la façon dont les médias apportent l'information, l'infléchissent ou la déforment. Peut-être est-ce bien là une première leçon à tirer de ces travaux récents : les maîtres qui ont utilisé la presse dans leur enseignement ont, par définition, pratiqué une pédagogie d'ouverture. Ils ont créé des échanges exemplaires entre une profession (la communication) et le travail dans la classe de l'enfant ou de l'adolescent.

La plupart des enseignants et des journalistes qui ont travaillé sur ce thème insistent sur ce qu'induit ce type d'action. Pour ne pas rester au stade de l'exercice artificiel il faut prendre en compte le désir de réalisation de l'enfant et de l'adolescent. En l'occurrence il faut se garder du réflexe qui consiste à croire que le meilleur moyen d'éduquer est de démonter la séduction des médias, de prouver aux jeunes qu'ils se laissent subjugués par ce qui n'est parfois qu'artifice, qu'ils se trompent (comme s'ils étaient les seuls !), d'où, souvent, un sentiment de frustration : on a détruit leurs idoles sans leur proposer quelque chose d'exaltant.

Une conduite d'expression active a le mérite de ne rien déflorer. On réalise un journal, un montage audiovisuel, un film. Ce faisant on découvre les techniques et parfois les capacités de supercheries qu'elles pourraient offrir à des utilisateurs, s'il en était de peu scrupuleux. Il n'en résulte pas une frustration mais un sentiment de dépassement.

Un plan d'action d'introduction des médias dans l'enseignement doit tenir compte de toutes ces données. Si, dans certaines matières, à certains niveaux, le travail conceptuel doit être privilégié il demeure que les pratiques actives auxquelles nous faisons allusion sont des moyens sans doute très importants pour faciliter des relations de travail éloignées aussi bien d'une non directivité stérile que d'un enseignement rigide et coupé de la vie.



L'analyse des relations entre la Presse et l'École fait ressortir des situations ambiguës, conflictuelles : la démarche de l'enseignant n'est-elle pas l'inverse de celle du journaliste ? L'information, la nouvelle, naît de la rupture avec le permanent. Même si le permanent est tragique il ne donne pas matière à l'information. Le "phénomène" de la drogue, par exemple, est une rupture avec ce qui est connu et devient ainsi matière à une information ce qui, et cela peut paraître paradoxal, n'est pas les cas de l'alcoolisme.

Cet écart avec la norme caractérise l'information et implique une certaine approche pour le journaliste alors que, par définition, l'enseignant transmet un savoir fondé sur la norme, sur la régularité observable. L'attitude d'esprit de l'éducateur est donc à cet égard très exactement opposée à celle du journaliste. Ces deux visions de la "réalité", à coup sûr complémentaires, mais rarement reconnues comme telles, sont sources de malentendus. Il n'en demeure pas moins qu'une série d'objectifs communs doit être dégagée dans un plan de travail.

- Développer l'esprit critique par la confrontation des sources d'information, et former ainsi des citoyens plus responsables, plus actifs.
- Développer l'esprit de tolérance, qui exige d'écouter les arguments de l'autre, de prendre conscience du pluralisme des idées, de relativiser.
- Introduire une dynamique d'innovation pédagogique qui touche toute l'école, à tous les niveaux.
- Rompre l'isolement de l'école en établissant des relations avec les réalités de la vie. Les répercussions de cet objectif sont de plusieurs ordres :
  - Les professeurs et les élèves se trouvent dans une situation différente. Le journal n'est pas un manuel. Les questions des élèves peuvent être dérangeantes, elles induiront des techniques de conduite de cours par lesquelles le maître aidera les élèves à exercer leur propre responsabilité.
  - Les enfants et les adolescents peuvent ainsi aborder entre eux des thèmes d'actualité, prolonger et maîtriser par la réflexion un environnement d'informations de bric et de broc.
  - Les jeunes sont partie prenante de la vie sociale. À ce titre il est très souhaitable qu'ils participent aux grands débats qui les concernent. Les journaux pourraient être davantage un lieu d'expression pour eux et, du même coup, ouvrir des voies nécessaires à leur dialogue avec les adultes (courrier des lecteurs, propositions d'enquêtes, participation à des rubriques, etc.).

## OBJECTIFS

● Situer les avantages spécifiques des formes écrites et des formes audiovisuelles des cultures de nos sociétés. Il s'agit là d'un problème posé le plus souvent en termes passionnels. On comprend aisément que les journaux écrits, quelles que soient leurs tendances, défendent avec ardeur la culture écrite. Il va de soi que dans la formation du citoyen la maîtrise de l'écrit est un outil irremplaçable et il est certain que l'utilisation de journaux comme la pratique de l'expression écrite de l'enfant suscitent un regain d'intérêt pour ce mode de communication. L'école doit-elle pour autant ignorer l'image et le son ? Ne doit-on pas inviter les élèves à se garder des pièges que recèlent parfois la fugacité et la discontinuité de ces médias ? On retrouve là, enfouie, la vieille querelle de l'enceinte scolaire aux murs hauts qui devrait protéger les enfants des nuisances de notre civilisation, comme si l'ignorance pouvait être le moyen de cette protection...

L'écrit et l'audiovisuel ne s'excluent pas mais se complètent. Il y a fort à parier qu'une véritable action pédagogique qui partira de la fascination de la télévision ou de l'intimité des idoles de la radio inclura tôt ou tard, si elle est conduite avec sérieux et méthode, une dimension écrite.

## MÉTHODES

Il ne saurait être question de définir ici la ou les bonnes méthodes. La création d'une structure spécifique devrait permettre de rassembler les expériences menées depuis de nombreuses années par les enseignants et les journalistes et de dégager, grâce à cette mise en commun, les méthodologies les plus appropriées. Toutefois, pour prendre conscience de la diversité des approches possibles, il est intéressant de noter les directions de travail les plus fréquentes.

## La presse objet d'étude

Une connaissance préalable des techniques de presse, des contraintes du journalisme, des impératifs de la diffusion, est indispensable à qui veut comprendre avec honnêteté le message du journal. Pour éviter des contre-sens, il est nécessaire, par exemple, d'aborder le rôle des agences de presse. De même le rôle de la publicité, sa fonction d'équilibre budgétaire, sont indispensables à l'appréciation du "produit" presse.

On mesure ici toutes les questions que peuvent se poser légitimement les jeunes lecteurs devant un article et la richesse culturelle des réponses à apporter, puisque, d'une certaine façon, il s'agit de la défense de notre patrimoine culturel dans son pluralisme. Sur place, les visites des entreprises de presse répondent en partie à ces

questions. Il faudrait sans doute les développer, mais aussi mieux les préparer avec nos partenaires.

Dans chaque discipline, il est possible d'introduire la presse. Il serait fastidieux de faire ici l'inventaire des méthodes existantes. En histoire, par exemple, l'usage des fac-similés de journaux anciens ; en géographie, le relevé des températures journalières ; en langues vivantes la connaissance des niveaux de langue ou l'initiation aux images publicitaires ; en lettres, l'étude des langages journalistiques ; en sciences, l'étude des maladies modernes ; en arts plastiques, l'étude de l'illustration, de la mise en page, etc. Ce qu'il est par contre important de souligner ici, c'est le rôle irremplaçable de l'enseignant. Ne sera-t-il pas accusé tantôt de philosopher à partir de n'importe quoi, tantôt d'approuver les médias en se tenant dans le cadre trop strict d'une discipline ? Il nous semble quant à nous que les réponses seront apportées par celles et ceux qui, grâce à leurs expériences, travailleront en commun sur toutes les difficultés qu'ils ont rencontrées pour dégager des méthodologies d'approche. La création d'un Centre devrait d'abord fournir des réponses, très vite, à ces questions.

Dépassant le cadre strict de la discipline (mais en mobilisant la compétence attachée à celle-ci) la presse induit des activités inter-disciplinaires. De multiples exemples montrent en effet que les prolongements d'un travail sur la presse touchent à la maîtrise de plusieurs matières et impliquent par conséquent un travail d'équipe pédagogique. C'est sans doute là que la signification la plus riche de l'introduction des moyens d'information se révélera. De même, ce type d'activité devrait aider à donner, là où elle manque encore, sa véritable dimension aux activités du CDI.

– **le réseau du CNDP** : Les Centres régionaux, départementaux et locaux sont des lieux privilégiés de travail, de mise en commun d'expériences pour généraliser l'introduction des moyens d'information dans l'enseignement. C'est ainsi que depuis 10 ans l'opération France face à l'avenir a permis, de façon décentralisée, des études sur le terrain qui amenaient les enfants et leurs parents à approfondir la connaissance de leur région grâce à la combinatoire d'émissions de radio, de télévision et d'enquêtes de la presse

### **La presse comme auxiliaire pédagogique**

### **Les actions inter-disciplinaires**

### **Le réseau documentaire**

régionale. Dans l'avenir, non seulement ces actions devront se développer, mais on peut imaginer que les centres régionaux et départementaux soient systématiquement les plaques tournantes de la presse à l'école.

– **la production lourde** : Le CNDP pourra, de plus, en liaison avec la structure spécifique (cf. infra) produire des multi-médias sur la presse (profession de la communication) et rendre compte des travaux les plus intéressants sur l'utilisation de la presse dans l'enseignement (série d'émissions de télévision et de radio).

– **les centres d'information et de documentation** : les documentalistes sont dans les établissements secondaires, les personnels sur lesquels doivent s'appuyer les actions de presse à l'école. Ils ont déjà démontré, dans un nombre non négligeable de cas, comment ils pouvaient susciter – par la constitution de dossiers et de fichiers et par la collaboration des élèves au prolongement de ces actions – la mise en œuvre d'actions-disciplinaires.

## Prolongements

Toutes ces actions induiront elles-mêmes de nouvelles actions. Quand on connaît, en effet, la richesse de certaines expériences – dans l'enseignement agricole, par exemple, ou en liaison avec une agence de presse (AFP-CDDP d'Orléans) ou encore à partir d'un quotidien régional, etc. – on perçoit que la première tâche immédiate d'un Centre est bien d'inventorier les informations pour les répercuter et les démultiplier. L'ensemble de ce travail devra se faire en harmonie avec les grandes orientations du ministère de l'Éducation nationale (formation continue des enseignants, formation initiale, travail autonome, PAE, etc.). On incitera ainsi aux échanges (un instituteur de Périgueux n'aurait-il pas envie de correspondre avec un instituteur de Lille s'ils savent qu'ils font une action similaire en amenant les acteurs de ces travaux à faire bénéficier les autres de leurs tâtonnements, de leurs réussites et de leurs difficultés.

## ORIENTATIONS D'ACTION

- Une très large concertation doit permettre de surmonter les difficultés que rencontre encore le recours aux moyens d'information dans l'enseignement. Elle doit associer les personnels du ministère de l'Éducation nationale, les élèves et leurs parents, les associations intéressées, les professionnels de l'information et de la communication.

Cette concertation sera assurée aux différents niveaux du système éducatif soit au travers des institutions qui y sont mises en place (pour les écoles, les collèges, les lycées) soit par leur création aux niveaux départemental et/ou académique.

- Des actions destinées à sensibiliser et à aider les enseignants seront entreprises et situées le plus près possible du lieu de leur activité pédagogique. Ces actions requérant continuité et permanence supposent la mise en place de moyens matériels nécessaires et la disponibilité d'enseignants partiellement déchargés de service, pour une durée déterminée, dans des conditions (volume de la décharge, aire d'intervention) à préciser.

- Le travail conceptuel et méthodologique déjà réalisé paraît assez avancé mais il est très inégalement connu, il importe donc de mettre à la disposition de tous une information suffisante sur ce travail (objectifs, méthodes, exercices pratiques). Il fournira à tout enseignant la base de sa propre réflexion, l'aidera dans ses choix et ses expérimentations (achèvement du réseau des CDI, mise en place de cette information dans les CDI, formation des documentalistes).

- Ces initiatives conçues dans une perspective de large décentralisation trouveront un appui dans les actions d'information et de formation confiées à un Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (Clemi).

Lieu de rassemblement de l'information disponible sur le sujet et doté des moyens nécessaires à une bonne circulation de celle-ci, lieu de formation pour les futurs formateurs, lieu de confrontation pour les praticiens actuels et à venir, le Centre deviendra la clef de voûte d'un système d'ouverture tel que, par une série de démultiplications rapides, l'école, dans son ensemble, se trouve impliquée : conception de progression géométrique qui s'appuie sur des personnes déterminées et expérimentées et qui répercutent, à leur tour, immédiatement, convictions et nouvelles compétences acquises au Centre. Cette conception d'efficacité rapide oblige à s'appuyer pleinement sur tous ceux qui peuvent représenter une occasion de démultiplication. En particulier :

## CONDITIONS GÉNÉRALES

- les organisations représentatives de la profession de la communication (notamment les associations de journalistes et de journaux)
- le réseau de l'inspection,
- le réseau administratif,
- le réseau du CNDP,
- les organisations représentatives des enseignants et des parents d'élèves,
- les associations de spécialistes,
- les mouvements pédagogiques,

dans la mesure où on y trouvera une capacité de diffuser l'information, d'aider à la naissance des vocations expérimentales, d'expliquer les objectifs, de réfléchir sur les méthodes, etc.

**LE CENTRE :**  
**FONCTION D'INFORMATION**  
**ET DE COMMUNICATION**

Le Centre sera progressivement doté des moyens nécessaires lui permettant de réaliser dans un délai raisonnable les opérations suivantes :

- Mettre en place un fichier de tous les groupes de travail locaux, départementaux, régionaux ou nationaux et donner à ceux-ci les moyens de communiquer.
- Au niveau des non-praticiens, réaliser un fichier des organismes impliqués (recherche, théorisation, etc.) et les faire entrer en relation avec les praticiens.
- Mettre en place un fichier des animateurs potentiels (pouvant intervenir sur le terrain pour impulser) et des formateurs potentiels (capables d'intervenir auprès d'adultes).
- Rassembler une documentation aussi exhaustive que possible et la faire connaître aux CRDP, CDDP, CPR, EN, ENNA et autres centres de formation (ouvrages et revues).
- Établir une bibliographie succincte de première approche pour les enseignants et les parents.
- Rassembler la documentation administrative utile.
- Recenser les outils pédagogiques divers, et de toutes provenances qui permettent l'établissement et le développement de cette action, ainsi que les outils permettant la formation.
- Recenser pareillement les techniques pédagogiques ayant un rapport direct avec l'introduction des moyens d'information dans l'enseignement.

- Faire circuler l'information, notamment par un bulletin de travail interne et la mise en place des moyens techniques de consultation rapide à distance.
- Faire circuler l'information en direction du ministère notamment par des synthèses brèves périodiques.
- Informer le grand public après un travail de vulgarisation (par les mass médias, par livres, revues, etc.).
- Réaliser des travaux de recherche et d'évaluation sur les activités recensées : liaison avec les universités (mémoires de maîtrise, thèses de 3<sup>ème</sup> cycle) et avec l' INRP.
- Réaliser une enquête statistique par échantillon sur l'utilisation actuelle des publications qui font l'objet d'abonnements dans les établissements : liaison avec le SEIS.
- Etablir avec l'Inspection générale, une grille d'analyse sur l'utilisation des moyens d'information dans les établissements et inviter les IG et IPR à recueillir, au cours de leurs visites, l'information disponible de manière à faciliter ensuite la promotion de ces actions.
- Etablir la liaison indispensable avec les écoles de journalisme reconnues par la profession.

Il s'agit là d'une action de longue haleine mais qui doit être engagée dans les meilleurs délais. Elle peut d'emblée s'articuler avec la mission de formation dont il est question ci-dessous dans la mesure où la désignation des bénéficiaires de la formation peut être l'occasion d'un premier rassemblement de l'information. En effet, l'appel aux candidatures sera organisé de façon à permettre :

- de constituer un premier fichier des praticiens des médias à l'école,
- d'élaborer les logiciels informatiques permettant, à partir d'un matériel léger (micro-ordinateurs), de recenser les praticiens en tenant compte de toutes les spécificités (niveaux d'intervention, techniques utilisées, liens avec divers groupes de travail, matériels employés, outils élaborés, etc.). Ainsi, au bout de quelques mois seulement, le Centre aura la capacité de faire appel à un grand nombre de praticiens, en France, selon les demandes exprimées.
- de constituer des réseaux en mettant en relation des personnes qui travaillent sur des données ou des projets semblables.
- de repérer les personnes qui, déjà, agissent dans le domaine qui nous intéresse et leur demander des comptes rendus de leurs pratiques,
- de repérer les personnes dont la pratique rendra utile une rencontre avec les formateurs du Centre et les stagiaires pendant la période de stage sur le terrain (cf. infra).

## LE CENTRE : FONCTION DE FORMATION

Tout ceci nécessite un courrier abondant mais essentiel car, d'emblée, les praticiens concernés (même ceux qui ne participent pas au stage) se sentiront pris en compte, reconnus, écoutés et la démultiplication de l'information se fera d'autant plus facilement.

Aux trois niveaux du système éducatif, des chercheurs et des enseignants, en liaison avec la profession, ont mis à leur actif des travaux pédagogiques qui les rendent aptes à être les vecteurs de la formation que devront recevoir leurs collègues. Encore faut-il consolider leurs compétences de formateurs, dans une optique de co-formation.

Comme une efficacité à court terme est recherchée et que le stage s'adresse d'abord à des chercheurs et des enseignants déjà actifs dans le domaine de référence, il faut envisager un stage d'approfondissement et de formation à l'animation pédagogique. La diversité des contenus et des conduites pédagogiques conduit à envisager l'hypothèse de stages de quatre semaines, soit deux semaines au Centre, deux semaines dans l'académie d'origine. On propose ici un schéma, modifiable et ajustable, portant sur 270 stagiaires.

● Etablir la liste des stagiaires, au niveau national la première année, en veillant à :

- répartir par zones de façon à faciliter l'articulation stage au Centre/ stage sur le terrain,
- répartir par niveaux d'enseignement de façon à assurer l'équilibre entre le premier degré et le second degré dans chaque stage,
- faire en sorte que toutes les catégories de personnels soient représentées car il y a nécessaire collaboration entre tous, mais, en ce qui concerne les stages, il serait anti-pédagogique de désigner des stagiaires en raison plus de leur fonction que de leur motivation,
- favoriser les regroupements ultérieurs sur une même région et la constitution d'équipes pédagogiques,
- tenir compte de la proximité de journaux régionaux ou nationaux,
- faire en sorte que les diverses disciplines soient représentées de façon à ne minimiser aucun aspect de l'enseignement,
- conserver une certaine souplesse au niveau des choix de façon à prendre, éventuellement, plusieurs fois de suite, des stagiaires d'une même région si la demande est très forte.



● Organisation générale

Compte tenu des délais nécessaires pour la mise en place du Centre et du lancement de l'appel aux candidatures, les stages commenceraient la semaine du 8 novembre 1982.

Compte tenu des contraintes de la fin de l'année, le dernier stage ne pourrait se situer au-delà de la semaine du 9 mai 1983.

Compte tenu des différents congés scolaires c'est un maximum de 20 semaines qui pourraient être consacrées aux stages, pour une opération comportant 9 groupes x 4 semaines = 36 semaines de stages (18 semaines au Centre, 18 semaines sur le terrain).

Dans l'établissement du planning des stages, le Centre sera soumis aux contraintes suivantes :

- chevauchement entre stages au Centre et stages sur le terrain,
- animateurs du Centre présents pendant la durée du stage sur le terrain,
- pas plus d'un groupe de stagiaires (30 personnes) au Centre, chaque semaine.

Compte tenu des difficultés de remplacement des enseignants, il est préférable de ne pas scinder les quatre semaines de stages afin que le remplacement se fasse en continu.

Stagiaires du premier degré et du second degré seront regroupés la plupart du temps mais scindés en deux groupes pour des activités spécifiques.

Semaines disponibles	Stages sur le terrain	Stages au Centre	Stages démultipliés sur le terrain
08/11	A 1		
15/11		A 2	
22/11	B 1	A 3	
29/11		B 2	A 4
06/12	C 1	B 3	
13/12		C 2	B 4
10/01	D 1	C 3	
17/01		D 2	C 4
24/01	E 1	D 3	
14/02		E 2	D 4
21/02	F 1	E 3	
28/02		F 2	E 4
07/03	G 1	F 3	
14/03		G 2	F 4
21/03	H 1	G 3	
11/04		H 2	G 4
18/04	I 1	H 3	
25/04		I 2	H 4
02/05		I 3	
09/05			I 5

La première année, on peut donc partir de l'hypothèse de neuf groupes de stagiaires comprenant chacun 30 personnes, c'est à dire 270 personnes formées. Chaque groupe bénéficierait de quatre semaines de formation de quatre jours chacune, du lundi après-midi au vendredi, soit 4 journées/stagiaires x 4 x 270 = 4 320 jours/stages.

- Les deux semaines de stages au Centre seraient principalement destinées aux activités suivantes (le cadre proposé restant souple pour permettre d'y intégrer les besoins spécifiques des stagiaires).

→ information sur la presse et les professions de l'information : travail en collaboration avec les associations de journalistes, les centres de formation au journalisme et les syndicats professionnels.

→ co-formation pédagogique : échange d'expériences ; recherches à partir de la documentation du Centre ; élaboration de conduites pédagogiques utilisables dans des classes (fichier documentaire constitué de coupures de presse ; procédures de réalisation d'un journal scolaire ; procédures de collaboration avec la presse et les radios régionales ; fiches-guides permettant aux élèves un travail individualisé ou un travail de groupe dans leur approche des moyens d'information), etc.

→ pratiques journalistiques et pédagogiques. Pour ce faire, chaque groupe de stagiaire s'efforcerait de réaliser de A à Z un journal, ce qui suppose :

- initiation pratique à l'enquête et à l'interview,
- initiation pratique à la recherche documentaire,
- initiation pratique à la rédaction d'articles d'information et de textes d'expression,
- initiation pratique à la duplication par divers moyens utilisables dans les établissements scolaires et présents au Centre : duplicateur à encre, duplicateur à alcool, photocopieur, offset de bureau, thermographe, sérigraphie, imprimerie scolaire, limographe, etc.

→ formation à l'animation pédagogique des adultes :

- comment exploiter les ressources du Centre après le retour dans les classes?
- mise en place de groupes de travail pouvant continuer à fonctionner au-delà du stage.
- mode de présentation d'un travail ou d'une expérience à l'oral et à l'écrit, pour inciter d'autres personnes à innover,
- réflexion sur les liaisons nécessaires au niveau local et régional entre l'administration, l'inspection, les associations de praticiens, les mouvements pédagogiques, etc.
- quelles structures locales permanentes mettre en place (en liaison avec CLDP, CDDP, CRDP, ENI, CPR, Presse, etc.) ?
- fiches-guides permettant à des enseignants d'introduire les moyens d'information dans leur enseignement quelle que soit la discipline considérée,
- réflexion sur les meilleures modalités de concertation avec les usagers du service public,
- réflexion sur la dialectique "discipline" - "pluridisciplinarité".

**LE CENTRE :  
PRÉPARATION DE L'ACTION  
À LONG TERME**

● Le stage sur le terrain

Il aurait trois objectifs principaux :

→ découvrir les ressources locales et régionales des moyens d'information. Il sera indispensable que le stagiaire fasse un court stage dans un journal régional et/ou au siège de l'agence de presse, de la station de radio ou de télévision, afin de découvrir, de l'intérieur, la réalité de la presse.

→ mener pour les stagiaires une expérience de démultiplication dans la classe d'un collègue, en collaboration avec celui-ci, avec l'administration, l'inspection, le Centre de documentation pédagogique et les formateurs du Centre. Le collègue qui participerait ainsi à l'extension de l'action pourrait d'ailleurs devenir prioritaire pour le stage de l'année suivante,

→ étudier la mise en place de commissions de travail régionales ou locales avec l'aide de tous les collaborateurs ci-dessus désignés.

À cette étape de la mise en œuvre pédagogique le soutien de la presse nationale, de la presse régionale ou locale est essentiel. À cet effet un service particulier d'abonnements spéciaux serait mis en place au Centre à partir des besoins exprimés par les stagiaires.

● Démultiplier l'impact des stages

Outre ce que pourront faire les IG, IPR, IDEN, chefs d'établissement ayant participé aux stages et donc directement impliqués, pour faire connaître les expériences d'introduction des médias en milieu scolaire, il est bon de prévoir une structure qui, avec le concours conjoint de l'IG, chargé de mission, et du Centre, appuierait la hiérarchie locale appelée à démultiplier l'impact de ces stages : participation des stagiaires-praticiens à des réunions locales ou régionales ; expositions circulant dans les établissements et les Centres de documentation ; interventions dans tous les lieux de formation initiale et continue ; conférences pédagogiques consacrées à des échanges entre praticiens, sur les thèmes concernés ; mini-stages locaux, etc.

Dans cette perspective devraient être envisagée ultérieurement des décharges de services partielles pour faciliter le travail des praticiens-chercheurs, décharges attribuées sur contrat clair et pour une durée limitée, de façon à ce que d'autres praticiens-chercheurs puissent bénéficier à leur tour, par la suite, des mêmes facilités de travail.

● Mise en place, par le Centre, d'une revue pédagogique témoignant des pratiques, assurant l'information continue sur la Presse et les autres médias.

Ce pourrait n'être, au début, qu'un simple bulletin, l'objectif naturel étant d'assurer l'auto-financement de cette publication indispensable à la liaison contenue, à l'intérieur du réseau de correspondants rapidement mis en place (voir supra). Ce serait le lieu d'aboutissement naturel de tous les témoignages et récits d'expériences.

Cette revue ou bulletin représenterait d'ailleurs une motivation supplémentaire pour que les praticiens-chercheurs témoignent de leurs pratiques.

Elle serait également un moyen d'information permanent, aussi bien pour les enseignants que pour la profession de la communication.

Elle serait naturellement un lieu de débats, d'élaboration d'hypothèses pédagogiques, d'informations approfondies. On peut très bien envisager, par exemple, qu'à côté d'une série de témoignages pédagogiques, d'informations diverses, soit publié un dossier sur la presse destinée aux adolescents, ou un dossier sur la composition informatisée, ou un dossier sur les fonctions de la publicité dans les différents médias, etc.

#### ● Structure de collaboration avec la presse

Cette structure est indispensable au Centre. Elle doit être en relation avec tous les partenaires de la profession et disposer de toutes les informations utiles à leur utilisation en milieu scolaire.

Elle devra avoir aussi pour mission de mettre en place un système d'abonnements rapides à n'importe quelle publication utilisable par des enseignants et par les établissements scolaires de façon à ce que les enseignants en stage sur le terrain puissent rapidement disposer, pour leur travail, de tous les périodiques nécessaires. A cette fin, une ligne budgétaire du Centre devra être réservée à ces abonnements. En revanche les abonnements pris dans les établissements seraient à la charge de ces derniers mais le Centre pourrait jouer le rôle de relais éventuel. Des tarifs particuliers doivent être envisagés pour des abonnements regroupés, en accord avec la profession.

Cette structure fera en sorte que la collaboration presse/enseignants soit réelle, tant lors des stages que, par la suite, dans les commissions de travail mises en place.

Elle assurera également la circulation de l'information entre la profession et le réseau de tous les praticiens déjà mis en place au cours de la première année de fonctionnement.

Tout ceci, bien que déjà fort précis, ne constitue cependant qu'une ébauche qui devra être affinée au fur et à mesure de la pratique car il n'est pas possible d'envisager, a priori, tous les facteurs pouvant intervenir dans la mise en place d'un Centre qui n'a pas, actuellement,

## LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE

d'équivalent en France. Les responsables de ce Centre auront donc à suivre et à évaluer continuellement l'évolution des structures et la dialectique des demandes, des besoins et des réponses apportées. Cette évaluation permanente, qui tentera de définir l'efficacité maximum du Centre pourrait aboutir, dès la rentrée 1983/1984 à un bilan, éventuellement précédé d'un pré-rapport en février 1983 à partir duquel la suite à donner serait décidée. Les différents partenaires seraient évidemment associés à cette procédure d'évaluation.

Il apparaît indispensable de construire sur des fondations saines, de définir un programme raisonnable de développement et de disposer, tant dans le domaine pédagogique que dans celui de la gestion, des moyens nécessaires.

Toutefois, seuls quelques points seront abordés ici dans le but de fournir un point de départ à une réflexion plus complète, plus détaillée, plus approfondie sur la question.

### ● Statut du Clemi

Il s'agit d'un point fondamental qui peut conditionner le développement, l'avenir même du Clemi, sa souplesse de fonctionnement, sa relation avec la hiérarchie Éducation nationale d'une part, des professionnels des médias d'autre part.

Il serait prudent d'affirmer d'emblée, quelle que soit la solution adoptée, que le statut choisi ne sera pas forcément définitif. Il faut laisser la porte ouverte à l'évolution en prévoyant que le problème sera revu après deux ou trois années de fonctionnement.

### → création d'un établissement public autonome

Dans le cas le Clemi serait doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il bénéficierait alors de privilèges et prérogatives de droit public et en subirait également les contraintes (subordination à l'État sous la forme d'une tutelle du ministère de l'Éducation nationale et du ministère du Budget dans le domaine financier). Cette hypothèse permettrait aux Pouvoirs Publics de garder la maîtrise de l'opération et elle garantirait sérieux, impartialité et... service public.

Toutefois la mise en place d'un tel statut serait longue et donnerait lieu à des négociations fastidieuses et sans fin pour doser subtilement la constitution de l'organe délibérant (conseil d'administration, de perfectionnement ou tout autre) requis par les textes. Cette solution qui s'avère pour de multiples raisons prématurée, ne doit pas être exclue dans le futur.

→ création d'une association type loi de 1901

Cette association servirait de support au Clemi dont la gestion serait alors de droit privé. Cela permettrait indéniablement une grande souplesse de fonctionnement multipliant les possibilités de participation de la profession, un élargissement du recrutement, un rapport plus souple avec l'État. Mais il ne faut pas se dissimuler les difficultés qu'elle compte : articulations avec les structures du service public, statut des personnels, par exemple.

→ structure reliée au CNDP

Elle peut prendre deux formes : "statut" d'un CRDP ou "statut" comparable à celui du SFRS. Compte tenu de la nature des moyens dont disposera le Clemi au départ cette solution apparaît comme la plus réaliste. Il sera en effet possible d'utiliser la structure du réseau CNDP, de mettre à profit l'expérience et le savoir-faire administratif et financier de ses agents.

Cependant, cette formule ne sera pleinement productive qu'à la condition que soit inscrite pour le Clemi une ligne au budget du CNDP (comme c'est le cas pour le SFRS) ce qui permettrait de ventiler le crédit d'une manière autonome.

● Locaux

Compte tenu des missions confiées au Clemi, du passage des stagiaires, de sa potentialité comme lieu de rencontre, d'échange et de colloque on peut estimer à 2 000 m<sup>2</sup> la surface nécessaire pour la réalisation de ces objectifs. À titre de comparaison un CRDP demande aujourd'hui environ 4 000 m<sup>2</sup> de surface globale de travail.

Compte tenu des contraintes de la profession de la communication la localisation du Clemi ne peut-être envisagée qu'à Paris pour des raisons d'efficacité mais il faut noter dès à présent que le relais des Centres régionaux et départementaux permettra la création d'antennes de travail avec des moyens appropriés (notamment par les décharges partielles de service pour les enseignants –cf. infra).

● Personnels

Une équipe d'environ 25 personnes devrait pouvoir répondre à la multiplicité des missions confiées au Centre (dont un noyau d'environ dix formateurs de formateurs pour les stages). Des contraintes budgétaires immédiates imposeront peut-être une réalisation par tranches du schéma proposé mais il apparaît nécessaire de présenter dès à présent un descriptif opérationnel cohérent.

## L'ACTION A LONG TERME

Si les objectifs pédagogiques proposés au début de ce rapport sont considérés comme recevables, l'action à long terme doit être conçue comme devant progressivement toucher tous les personnels. Elle doit donc entrer dans les programmes plus vastes de formation initiale et continue tels qu'ils seront définis après l'achèvement des études en cours sur ce sujet. Il serait donc prématuré de proposer un schéma trop précis concernant les moyens d'information dans l'enseignement puisqu'on ne saurait dès maintenant l'articuler avec les autres actions de formation. Toutefois le travail accompli par le Centre au cours de l'année 1982/1983 doit pouvoir trouver son prolongement dès l'année suivante.

- Les stagiaires du Centre en 1982/1983 commenceront à proposer, voire à mettre en place leurs interventions futures.

- Premier degré : les instituteurs désignés dans les départements travailleraient à la mise en place dans les CDDP d'un centre documentaire de base. Ils assureraient les liaisons entre les CDDP de l'académie. Ils pourraient participer aux côtés des IDEN à la sensibilisation des maîtres dans les circonscriptions.

- Second degré : les personnels (professeurs, documentalistes, CE-CPE, etc.) retenus pour la formation des formateurs seraient chargés des tâches suivantes : mise en place d'un centre de ressources au CDI, liaisons inter-établissements et relations avec les CDDP et les CRDP, exploitation des abonnements de presse, information des maîtres de l'établissement, suivi des activités pédagogiques engagées par les maîtres de l'établissement dans une perspective interdisciplinaire, actions d'information dans les autres établissements.

Cette action de caractère permanent se traduirait par l'attribution de décharges partielles de services pour une durée déterminée, à compter de la rentrée 1983.

- Dès cette même rentrée trois à quatre académies, désignées comme académies de référence, seraient appelées à mener une action plus ample touchant tous les établissements scolaires d'un nombre à déterminer de circonscriptions du premier degré, de secteurs, de districts. Ces unités d'intervention seraient le lieu d'action des bénéficiaires de la formation organisée par le Centre en 1982/1983, lesquels, à leur tour, mettraient en place des relais d'animation : petites équipes d'enseignants partiellement déchargés encadrant des stages de courte durée (liaison avec les autres actions de formation).

- Dans chaque circonscription ou établissement de rattachement des maîtres bénéficiaires du plan de formation ou des maîtres animateurs dans les académies de référence, serait mis en place (le choix des établissements pouvant aussi être fonction du matériel déjà



existant) le matériel minimum nécessaire à l'exploitation en vraie grandeur des médias dans l'enseignement :

- abonnements de presse
  - conventions avec les entreprises de presse pour la fourniture d'exemplaires un certain nombre de fois dans l'année ;
  - matériel audiovisuel (récepteurs-radio, récepteurs TV, magnétophones, magnétoscopes, bandes),
  - matériel de reprographie (si possible réducteur de format).
- Une évaluation provisoire par les responsables régionaux et départementaux, en liaison avec l'inspection générale et les directions compétentes, pourrait se situer au milieu du second trimestre de l'année 1982/1983, avant la mise au point d'un plan d'extension, sur X ans à l'ensemble du territoire. Préparée aux niveaux départemental et régional avec la participation de l'ensemble des partenaires, cette opération d'évaluation serait parachevée sous la responsabilité du Centre et de son instance de concertation.
  - Introduction dans les programmes de formation initiale (ENI, CPR, Centres de Formation des PEGC, ENNA, etc.) des actions relatives à l'utilisation des moyens d'information dans l'enseignement.

SIGLES	CDDP	: Centre départemental de documentation pédagogique
	CDI	: Centre de documentation et d'information
	CE	: Conseiller d'éducation
	CLDP	: Centre local de documentation pédagogique
	Clemi	: Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information
	CNDP	: Centre national de documentation pédagogique
	CPE	: Conseiller principal d'éducation
	CPR	: Centre pédagogique régional
	CRDP	: Centre régional de documentation pédagogique
	EN	: Ecole normale
	ENI	: Ecole normale d'instituteurs
	ENNA	: Ecole normale nationale d'apprentissage
	IA	: Inspecteur d'académie
	IDEN	: Inspecteur départemental de l'Éducation nationale
	IG	: Inspection générale
	IGEVS	: Inspecteur général, éducation et vie scolaire
	INRP	: Institut national de recherche pédagogique
	PAE	: Projet d'activités éducatives
	PEGC	: Professeur d'enseignement général de collège
	SEIS	: Service des études informatiques et statistiques
	SFRS	: Service du film de recherche scientifique